



Monsieur le Directeur d'Etablissement
De l'**INFRA LOG PACA**
31 Boulevard Voltaire
13245 MARSEILLE

Marseille, le Mardi 18 Octobre 2016

Objet : Préavis de Grève Infra Log PACA

Monsieur le Directeur,

Suite au relevé de conclusions de la DCI du 27 Septembre 2016, et à ce jour encore, la direction ne répond toujours pas aux problématiques évoquées par notre Organisation Syndicale. En conséquence et conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, nous vous préavisons d'un arrêt de travail couvrant la période suivante : du Mardi 25 octobre 2016 20h00 au Lundi 3 juillet 2017 8h00.

Durant cette période les agents pourront être en grève de 59min, 03h59 ou 24h en se déclarant en début de service, ou 59min en fin de service.

L'astreinte ne sera pas assurée durant la période considérée jusqu'à la reprise de service.

Ce préavis est destiné à couvrir toutes les initiatives qui pourraient être prises par les agents de L'Infra Log PACA.

Ce préavis est motivé car :

- Les décisions prises par l'établissement depuis plusieurs mois dégradent la qualité de service rendu par l'établissement dans nos différents métiers.
- Ces mêmes décisions créent des dégâts psychologiques sur un très grand nombre d'agents.
- Le dialogue social entre les représentants du personnel et la direction est bloqué parce qu'il est pratiqué à sens unique.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Les élus CGT de votre établissement.

François Xavier FERRARIS

Frederic JAMGOTCHIAN

Manoel SIMON